

nom de lieu

Hardy

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1300source :
Coutume de Maremne

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
canal du moulin d'Hardy	cours d'eau	Hardy	BZ	4843-632
étang d'Hardy	étang, plan d'eau	Hardy	CE	4842-631
moulin d'Hardy	moulin	Hardy	BZ	4843-632
quartier d'Hardy	quartier	Hardy	CD	4841-632
ruisseau d'Hardy	cours d'eau	Hardy	BW	4842-631
ruisseau du moulin d'Hardy	cours d'eau	Hardy	BZ	4843-632



étang d'Hardy

La dérivation à partir du vieux francique **hardjan* (F.E.W. : « rendre dur » ; M.-Th. Morlet : « qui ne se laisse pas intimider, par extension : téméraire » que l'on retrouve en langue d'oïl dans le nom et l'adjectif *Hardi*, variantes *Hardy*, *Ardy*, *bute*, en gascon – pas en occitan, on l'observera – et localement dans le gascon occidental, sur l'adjectif *hardit*. Palay, Arnaudin et l'abbé Foix l'ont bien repéré, qui distinguent entre *ardit* « liard » et *hardit* « qui ose ». Certes, on ne sait rien de ce qu'a été la prononciation aspirée ou non de l'initiale de ce mot ; mais il est patent qu'aujourd'hui, qui dit « quartier d'Hardy » (*sermo quotidianus*) prononcé [dardi]. *Hardy*, quartier de Soustons, ne paraît donc pas pouvoir dériver de **hardjan*. (V. G. Rohlf, *Le Gascon...*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1970, p. 145-146 et n° 294.) Le *h* initial qui ne se prononce pas serait purement graphique. Cf. l'homme de guerre landais, Étienne de Vignoles, compagnon de Jeanne d'Arc, dont on explique le surnom La Hire (ou Lahire, quand il est représenté en valet de cœur dans les jeux de cartes) par l'ancien français *l'ire* « la colère ». Il semble bien, dès lors, qu'il faille s'orienter vers les sources graphiques lesquelles font apparaître deux types de lignage possible :

1. des noms de personnes. Ex. : *ARDIE* (alias *ARDY*), seigneur cavier à Saint-Paul-lès Dax où il existe toujours un quartier d'Hardy, *DARDIE*, *ARDIRIO*, *ARDEI*, *ARDIT* recensés dans une liasse conservée aux Archives départementales des Landes (2 Mi 16). Dans sa Nouvelle chronique de la ville de Bayonne, 1827, J.-B. Bailac mentionne un Raymond Arnaud Dardie en 1306, un Jean Dardie en 1326, un Armand Dardie en 1338, maires de la ville. Sous la graphie *ARDY* et *ARDIE*, on trouve dans des documents « un moulin noble de Souston, quartier des étangs. Il payait 6 livres de fief au vicomte de Maremne en 1747 » (archives Broustra, Soustons). Ce même moulin avait deux meules (archives Cassen, Soustons). Au n° 49 de la liasse précédemment mentionnée, ce moulin figure encore en 1738, graphie *ARDY*. On relève d'autres occurrences à Oeyre-Luy et Saint-Vincent-de-Xaintes.

Plus anciennement, il est question de ce même moulin dans les *Statuts de Marenne* (nous citons d'après la transcription du baron d'Olce, *Bull. Soc. Borda*, 1883). La graphie est ARDIE, avec préposition *de* élidée (art. 6, art. 17).

2. Le second lignage remonterait à *ardi*, terme basque désignant la brebis. Il est commun aux trois dialectes : labourdin, bas-navarrais, souletin. Les échanges basco-landais dans tout le Moyen-Âge, la nature de ces échanges surtout (transhumance ou déambulation des ovins) autorisent à ne pas éliminer cette hypothèse (voir le travail de Jean-Baptiste Orpustan sur la question : L'onomastique basque dans le Cartulaire de la Cathédrale de Dax, in *Église et Société dans le diocèse de Dax aux XIIe-XIIIe siècles*, Dax, CEHAG et AEAL, 2004, p. 155-189).

À côté de *ardi* « la brebis », un autre terme basque n'est pas à exclure : *hardi* « amas de pierre, carrière », de *harri* « pierre » et *di* « lieu, ensemble », selon Michel Morvan, *Dictionnaire étymologique basque* ; cf. Hardoy entre Bayonne et Anglet. Si nous avons l'attestation que Hardy fût utilisé comme une zone empierrée ou qu'une zone d'Hardy fût tenue au XIIIe ou XIVE siècle pour stable et asséchée – mais laquelle ? – s'expliquerait l'étrange décision prise par le vicomte de Marenne, dont le siège était à Tosse, d'établir à Ardie son grenier (art. 6 des *Statuts de Marenne*).

« Bas-Hardy » est d'apparition récente. À la suite, semble-t-il, d'une initiative municipale. Nous doutons que sa dénotation (enclave ?, *parçan* de *parçan* ?) présente la moindre validité socio-topographique ou historique. Pour nous, il s'agit d'un artefact et, en tant que tel, nous l'écartons pour défaut de pertinence toponymique.

graphie occitane normalisée

Ardi

notation phonétique API

[ar'di]